Jacques Jaque
fils né
le 8 sept.

L'an mil sept cent trente huit, et le dix Sept du mois de novembre jay Baptisé jacque effan fils naturel et legitime de Barthelemy, et de Claire Simonenque menagers au Carlier et le lendemain né le quinze du dit mois. le parrain a été jacque Simonenq, et La Marrain a Catherine Toucasse qui ont declaré avec le pere de l'enfant ne sçavoir signer.

Denaux Curé.

Mariage de Louis Laugier

L'an mil sept cent trente huit et le vingt cinq novembre le mariage a été dit entre Louis Laugier fils de Gabriel, et de Marie Maxime de Sollier habitant a la garde de puis plus d'un an d'une part, et Cecile Bourguillone fille de jean, et de Elizabeth Cazalis ancienne d'Lemont Donabes de cette paroisse d'autre part, a été celebré par moy dans cette paroisse apres les trois publications des bans faites sans qu'il soit intervenu aucun Empechement ny opposition de son capitaine et de celuy de Cecile qui ont declaré ne sçavoir signer hors le dit S.r Veymond Faure qui a signé avec nous.

Faure Curé.

Bapt de marguerite cecile genevieve

L'an mil sept cens trente huit, et le second decembre jay Baptisé marguerite cecile genevieve fille naturelle et legitime de joseph et d'anne Senes née le trente novembre le parrain joseph Jean et la marraine marguerite Jean de jacque ne sçavoir de jacque ne sçavoir signer selon l'ordonance

Jean Jmouriay Sion pretre

Enterr de joseph Blanc

L'an mil sept cens trente huit et le quinze decembre nous avons enterré dans le cimetiere de cette paroisse joseph Blanc fils de joseph, et de jeanne Caisse gaveiné agé de douze ans ayant receu les sacremens de l'eglise en presence de Sebastien

Baptême

(1) MEZEL

payisan du lieu de soulier villes, habitant en Calieu de Lagas depuis environ trente ans d'une part, et Elizabeth Caillaud fille de jean Caillaud de Marie aubert pratanne de Lieuse et Mussou diocese de vier habitant dans le dit lieu depuis environ quatre ans d'autre a été par moy Curé soussigné Celebré dans la paroisse de Lagas. les trois publications faites sans qu'il soit intervenu aucun empechement j'ay Exigé leur Mutuel Consentement, et je les ay Marié Selon le rit de notre S.te Mere l'eglise Catholique apostolique et romaine en presence de S.r Veymond Faure S.r Raphael Henry Spandré Senes, et de jean Jacque qui ont declaré ne sçavoir signer hors le dit S.r Veymond Faure qui a signé avec nous.

Faure Curé.

Mariage d'antoine Laugier

L'an mil sept cens trente huit, et le vingt sept du mois de novembre, le Mariage a été dit entre Antoine Laugier fils à feu Barthelemy Laugier et à feue anne Brune